



19<sup>ème</sup>

CHAPITRE GÉNÉRAL 2014

de l'INSTITUT SAINTE FAMILLE DE BORDEAUX

N° 16

Suore della Santa Famiglia di Bordeaux, Via dei Casali Santovetti 58, 00165 Roma, Italia 29 et 30 Mai

Jeudi 29 Mai 2014

## Le Conseil Général « se construit »

*« Si tout le corps était l'œil, où serait l'ouïe ? Si tout était oreille où serait l'odorat ? Mais Dieu a placé les membres et chacun d'eux dans le corps selon qu'il l'a voulu. Si le tout serait un seul membre où serait le corps ? Mais il y a un plusieurs membres et cependant un seul corps. » (1Cor.12.17-20)*

Le processus semble long, cependant c'est nécessaire pour former une bonne équipe.

Les meilleures équipes ne sont pas formées par des personnes qui ont les mêmes compétences, mais par des personnes qui ont différents talents, capacités et dons donnés par Dieu à un groupe d'individus variés comme cela est pour un Chapitre. Ceci les aide à mieux comprendre leur propre rôle et à apprécier celui des autres.



Vendredi 30 mai 2014

## **Notre nouvelle équipe de leadership**



**Geni dos Santos CAMARGO, Bernadette TAURINYA** (Vicairie pour les Contemplatives)  
**Marian MURCIA** (Économe Générale), **Ana Maria ALCALDE** ( Supérieure Générale )  
**Kumudinie DASSANAYAKE** (Assistante Générale),  
**Eithne HUGHES** et **Micheline KENDA**

Toutes se rassemblent autour de la table de l'Eucharistie à 9h. Le travail de la journée commence à 11h.

Le Conseil a été élu le 29 dans l'après-midi. On a contacté par téléphone, Geni dos Santos qui ne faisait pas partie du Chapitre pour demander son accord pour ce service ; Geni a généreusement accepté.

**Ana Maria s'est adressée au Chapitre, en présence, pour la première fois, du nouveau Conseil.**

Comme nous le savons, l'Économe Générale est nommée par le Conseil Général. En conformité avec la décision adoptée par le Chapitre Général de 2008 qui demande qu'elle soit nommée en même temps que les autres Conseillères, le nouveau Conseil s'est réuni pour discerner qui nommer pour cette tâche.

On a nommé Marian Murcia qui va débiter ainsi son deuxième mandat d'Économe Générale.

Ce matin, la première tâche a été l'élection de l'Assistante Générale.

Ana Maria a lu l'article 66.1 des Constitutions qui parle de l'élection de l'Assistante Générale.

L'Assistante Générale est élue par toutes les Capitulantes, mais doit être choisie parmi les nouvelles Conseillères Générales.

***Christine a conduit l'élection.***

Elle a insisté sur l'importance de ce rôle. En cas de mort de la Supérieure Générale, ou si elle renonçait à sa charge ou encore si elle se trouvait dans l'incapacité de l'exercer, l'Assistante Générale la substitue. Nous avons eu l'expérience de cela et nous sommes conscientes du sérieux de cette tâche.

C'est Kumudini Dassanayake qui a été élue Assistante Générale.

